



VIE DES SERVICES



96 Personnel et budget

98 Communication

99 Auditions, réunions techniques
et colloques

PERSONNEL ET BUDGET

PERSONNEL

En 2004, l'ACNUSA avait atteint l'effectif total de 9 personnes (dont le président), objectif qu'elle s'était fixé pour garantir un fonctionnement optimal au vu des missions qui lui avaient été confiées.

Mais, en 2007, elle dut avoir recours à des contrats de vacation (2 mois, 5 mois et 8 mois), en raison des absences prolongées de deux agents (motifs médicaux et congé maternité) ainsi que de la mise en place de la procédure ACCORD pour l'émission et le suivi des titres de perception.

Cette nouvelle procédure est définitive et va même s'alourdir. En 2007, l'ACNUSA a donc demandé et obtenu la création d'un poste supplémentaire à compter du 1^{er} janvier 2008.

MOYENS FINANCIERS

Dépenses de personnel

La loi de finances initiale pour 2007 a accordé 734 676 euros à l'ACNUSA (gel de précaution déduit), soit 15 396 € supplémentaires par rapport à 2006 (+2,1 %).

Cette enveloppe s'est révélée insuffisante en raison du recrutement des vacataires mentionnés au paragraphe précédent et du paiement des allocations chômage de l'ancien président de l'ACNUSA. Un abondement de 105 000 euros a donc été effectué en cours d'année, en provenance du programme transports aériens sur lequel le budget de l'ACNUSA est inscrit. À la fin de l'année, le taux de consommation atteignait ainsi 100 %.

Dépenses de fonctionnement

La dotation 2007, gel de précaution déduit, était de 315 500 euros, soit un montant identique à celui de la gestion 2006. Le taux de consommation a été inférieur à celui des années précédentes : 292 500 euros (93,3 %) en engagement et 284 500 euros (90,7 %) en paiement (contre 97,1 % en fin 2006).

Les règles de gestion des crédits, instaurées par la mise en œuvre de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF), sont moins souples et ne



permettent plus à l’Autorité d’adapter exactement le montant de ses deux enveloppes personnel et fonctionnement à ses besoins par un mouvement simple de crédits. L’ACNUSA ne peut donc pas couvrir le manque de crédits de l’enveloppe personnel avec le disponible de l’enveloppe fonctionnement.

➔ Jusqu’en octobre, l’ACNUSA a freiné ses engagements en raison de l’inflation du poste contentieux. Dans le rapport 2006, l’Autorité avait attiré l’attention sur la multiplication parallèle du nombre de sanctions prononcées et de contentieux engagés par les compagnies aériennes. Bien que l’Autorité ait décidé de défendre dorénavant elle-même les dossiers devant le Conseil d’État, les frais liés aux contentieux engagés précédemment (frais d’avocat et surtout frais irrépétibles) ont atteint un montant très important et plus particulièrement à la suite de l’arrêt Corsair¹. En revanche, les frais irrépétibles auxquels sont condamnées les compagnies n’abondent pas le budget de l’ACNUSA.

➔ En octobre 2007, la direction générale de l’aviation civile a pris en charge le paiement des frais irrépétibles (51 500 euros) auxquels l’État avait été condamné par le Conseil d’État. L’Autorité a ainsi pu utiliser une partie des crédits qu’elle conservait alors par précaution. Les Rencontres de l’ACNUSA à Marseille et un entretien avec des parlementaires ont notamment été organisés en décembre. Cependant, la date de fin de gestion

instaurée dans le cadre de la LOLF étant fixée au 10 décembre, l’intégralité des factures n’a pu être mise en paiement.

Les études ont représenté cette année un volume de 39 000 € (soit 14 % des dépenses de fonctionnement). Ainsi, l’ACNUSA a fait appel à un bureau d’études pour la réalisation des Rencontres à Marseille. Et comme elle le fait régulièrement, l’Autorité a engagé une campagne de mesures du bruit en région parisienne (Ozoir-la-Ferrière).

Une convention de conseil et d’assistance juridique a également été signée avec Maître de Froment. Elle a porté sur les suites de la décision du Conseil d’État du 31 janvier 2007 Corsair et le projet de réforme du régime des sanctions².

1• —————
En effet, les ordonnances de non-lieu prises par le Conseil d’État à la suite du retrait des décisions contestées ont condamné l’État au paiement de frais irrépétibles (cf. page 90).

2• —————
Voir page 92.

COMMUNICATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Comme chaque année, l'Autorité a rendu en date du 1^{er} avril son rapport d'activité en le diffusant au gouvernement et au Parlement, comme le prévoit la loi du 12 juillet 1999. Ce rapport consultable sur le site www.acnusa.fr a également été transmis auprès des différents partenaires tels que les commissions consultatives de l'environnement, professionnels, services de l'État, etc.

Publié à 2500 exemplaires, le coût de production global du rapport annuel s'est élevé à 58 517 € TTC.

RENCONTRES

L'Autorité a organisé le 1^{er} décembre la Première Rencontre de l'ACNUSA (voir page 70) à Marseille au World Trade Center (13 oct 01). Celle-ci se s'est déroulée sur une demi-journée.

Le budget alloué à cette opération a été de 49 397 €. Il comprend l'accompagnement à la maîtrise d'œuvre, la création des différents supports de communication dont un site Internet dédié (www.lesrencontres.acnusa.fr), la location de la salle et la logistique.

INTERNET

En 2007, pour des raisons techniques, seuls 10 mois de l'année ont pu être comptabilisés. Le site a enregistré 178 965 visiteurs sur cette période.

La rubrique concernant "la cartographie du bruit" (www.acnusa.fr/zones/zones_de_bruit.asp) a été la plus consultée, suivie par la rubrique questions-réponses (www.acnusa.fr/questions/questions.asp). Par ailleurs, le fichier le plus téléchargé reste le rapport sur "L'évolution des prix de l'immobilier (1996-2005) dans 9 communes franciliennes nouvellement survolées par les avions".



AUDITIONS, RÉUNIONS TECHNIQUES ET COLLOQUES

AUDITIONS EN RÉUNION PLÉNIÈRE

➤ 16/17 janvier

MM. Pierre-Yves Huerre
(chef de la mission Environnement),
Claude Pinchinat et Jean-Luc Drapier
(ME/AMO) ;

➤ 6 février

pas d'audition

➤ 20 mars

pas d'audition

➤ 24 avril

MM. Pierre-Yves Huerre, Alain Bourgin
(DSNA/ME) et Alain Zinger (SNA-RP/
qualité de service et environnement) ;
MM. Pierre-Yves Huerre,
Claude Pinchinat et Jean-Luc Drapier
(DSNA/ME/AMO) ;
M. Yves Abbas (Air France).

➤ 24/25 mai

pas d'audition

➤ 12 juin

M. Peter Hullah, Eurocontrol,
et M. Michel Vallet, ODESA ;
M. Christian Leyrit, préfet du Val-d'Oise,
accompagné de M. Jean-Yves Le Noan,
directeur des relations territoriales ;
M. Yves Lambert, président du comité de
pilotage sur l'organisation du contrôle de
la navigation aérienne.

➤ 2/3 juillet

M. Jean-Philippe Duranthon, président de
la Commission nationale de prévention
des nuisances ;
M. Philippe Ayoun (sous-directeur de la
prospective, du développement et de
l'environnement, DAST) et
Mme Maryse de Buchy (adjointe au
sous-directeur, DAST/PDE),
MM. Jean-Pierre Camus (directeur
adjoint du service technique de l'aviation
civile), Jean-Louis Pirat et
Pierre Leclerc (STAC/ACE) ;
MM. Etienne Crépon (directeur, adjoint

au directeur général de l'urbanisme,
de l'habitat et de la construction),
Christian Curé (sous-directeur de
la planification stratégique) et Philippe
Baffert (chef du bureau législation et
réglementation).

➤ 12 juillet

pas d'audition

➤ 10/11 septembre

Mme Annick Hélias, inspecteur général
de l'environnement ;
M. Marc Mantovani, de la direction du
contrôle de la sécurité ;
MM. Yves Abbas (Air France),
Alain Chaillé (Fedex) et
Jean-Paul Millet (ADP) ;
M. Alain Bourgin, (DSNA/ME),
ainsi que MM. Alain Zinger et
Jean-Marc Gossot, du service de la
navigation aérienne région parisienne ;
MM. Jean-Pierre Blazy,
Nicolas Dupont-Aignan, Pascal Boureau,
Didier Gonzales, Louis Cercleron,
Étienne-Christian Villemagne,
Bernard Garandeau, et Julien Delannay
(Association Ville et Aéroport).

➤ 9 octobre

MM. Philippe Ayoun (sous-directeur de la
prospective, du développement et de
l'environnement, DAST), Pierre Leclerc
(DAST) et Jean-Philippe Dufour (STAC).

➤ 6 novembre

MM. Olivier Jouis, délégué général de
l'UFH (Union Française de l'Hélicoptère)
et Nicolas Messina (adjoint au délégué
général).

➤ 4/5 décembre

M. Benoît Simon, de Planète publique ;
MM. Xavier Roussel (DSNA/ME/AMO)
et M. J. Staes (SNA-SO)
MM. Xavier Roussel (DSNA/ME/AMO),
Michel Sivry et Jean-Michel Richard
(SNA sud-est) ;
MM. Xavier Roussel (DSNA/ME/AMO),
Pierre Versi et Gérard Soulié
(SNA sud-ouest).



RÉUNIONS TECHNIQUES

- **1^{er} février**
ADP, M. Michel Rumeau
- **4 au 8 mars**
États-Unis
Mme Patricia L. de Forges, accompagnée de Mme Janine Le Floch-Fournier, The 22nd annual UC Symposium on aviation noise and air quality : "Breaking Barriers : Airing out a sound aviation environment" à San Francisco, participation de Mme Janine Le Floch-Fournier et intervention de Mme Patricia L. de Forges sur le système français des amendes administratives à l'encontre des compagnies aériennes qui a suscité beaucoup d'intérêt.
Rencontre le 7 mars avec les responsables de la plateforme de Memphis. La question du bruit autour de l'aéroport est réglée de trois manières différentes en fonction du degré de bruit : le rachat de la maison, l'insonorisation et un dédommagement définitif pour les habitations les moins exposées au bruit. Visite la nuit du hub de Fedex.
Le 8 mars, rencontre à Washington de Carl Burleson, directeur de l'Office of Environment and Energy au Federal Administration Aviation (FAA), et de ses adjoints sur les questions de descente continue (CDA).
- **10 mai**
ACNAW à Namur :
Mme Patricia L. de Forges,
Mme Monique Vernet,
MM. Jean-Pierre Camoin
et Jean-Pierre Musso, accompagnés de M. Philippe Lepoutre.
Cette rencontre a été l'occasion

d'expliquer le cadre législatif et réglementaire de la politique environnementale aéroportuaire en France ainsi que les mesures d'accompagnement des riverains et le système des sanctions administratives et de comparer les pouvoirs respectifs de l'ACNUSA et de l'ACNAW. Cette dernière regrette qu'il n'y ait toujours pas un système efficace de sanctions. Par ailleurs, l'ACNAW souhaite collaborer avec l'Autorité au niveau européen.

- **15 au 18 octobre**
Espagne : Mme Patricia L. de Forges, MM. Jean-Pierre Musso et Michel Rumeau, accompagnés de Mme Janine Le Floch-Fournier, M. Philippe Lepoutre et M^{elle} Nadia Dadouche.
- **4 octobre et 21/27/28 novembre**
Monitoring : M. Michel Rumeau.

COLLOQUES

- **13 février**
 - RACAM (Rencontre Aviation Civile Aviation Militaire) :
"1^{ère} Rencontre aviation civile-aviation militaire", participation de Mme Patricia L. de Forges.
 - UFH : "1907-2007 : cent ans d'hélicoptère", participation de Mme Patricia L. de Forges et de Mme Janine Le Floch-Fournier.
- **6 mars**
The 22nd Annual UC Symposium on Aviation Noise and Air Quality : "Breaking Barriers : Airing out a sound aviation environment", intervention de Mme Patricia L. de Forges et participation de Mme Janine Le Floch-Fournier.

- ➔ 15 mars
Odessa : "Rencontres Européenne, Dialogue et Concertation autour des Aéroports", participation de Mme Patricia L. de Forges, de Mme Monique Vernet et de Mme Janine Le Floch-Fournier.
- ➔ 11 mai
ARC : Table ronde des régions d'Europe "survolées" : "Recommandations des collectivités territoriales pour réduire les nuisances aéroportuaires dans le cadre de l'évaluation des directives 2002/30 et 2002/49", intervention de Mme Patricia L. de Forges, participation de Mme Monique Vernet et de MM. Jean-Pierre Camoin, Jean-Pierre Musso, Mme Janine Le Floch-Fournier et M. Philippe Lepoutre.
- ➔ 31 mai
BAR France : "Transport aérien et environnement ; mythes et réalité", intervention de Mme Patricia L. de Forges et participation de M. Philippe Lepoutre.
- ➔ 14 juin
Bruitparif : "État d'avancement des cartes de bruit en Ile-de-France à J-15 de l'échéance réglementaire", intervention de M. Philippe Lepoutre.
- ➔ 14 juin
PREDIT G07 - G011 : "Les coûts environnementaux des transports : quels usages dans le cadre de politiques de mobilité durable", participation de Nadia Dadouche et Florence Chanel.
- ➔ 25/27 juin
ANERS : Aircraft Noise and Emissions Reduction Symposium, participation de M. Philippe Lepoutre.
- ➔ 24 octobre
CCI Nice – Côte d'Azur : 7^e Table Ronde Environnement : "Expériences de compensation carbone dans le transport aérien", suivie de la signature de la Charte des partenaires environnement de la plateforme niçoise, participation de Mme Janine Le Floch-Fournier.
- ➔ 8 novembre
IFURTA (Institut de Formation Universitaire et de Recherche du Transport Aérien): "L'environnement et le développement durable dans le transport aérien", intervention de Mme Patricia L. de Forges.
- ➔ 7 décembre
- Sénat : "5^e Forum mondial du développement durable", participation de Mme Patricia L. de Forges.
 - CG Val de Marne et Essonne : "3^e Assises du pôle d'Orly", intervention de M. Philippe Lepoutre et participation de Mme Janine Le Floch-Fournier.
- ➔ 11/12/13 décembre
CIDB : "Les 5^e Assises nationales de la qualité de l'environnement sonore", présidence de Mme Patricia L. de Forges de l'atelier "Nuisances sonores autour des aéroports", avec la participation de M. Philippe Lepoutre et de M. Sylvain Depalle.
- ➔ 13 décembre
Direction Générale de l'Aviation Civile, "Quelles capacités disponibles pour un développement durable du transport aérien ?", participation de Mme Patricia L. de Forges.